



HAL
open science

La transparence des dépenses publiques : à quand des évolutions à l'échelle française ?

David Carassus

► **To cite this version:**

David Carassus. La transparence des dépenses publiques : à quand des évolutions à l'échelle française ?. Revue du Gestionnaire Public, 2022. hal-03910570

HAL Id: hal-03910570

<https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-03910570>

Submitted on 22 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La transparence des dépenses publiques : à quand des évolutions à l'échelle française ?

David CARASSUS, UPPA/Lirem/Optima

Dans un contexte sanitaire ayant généré des dépenses et une dette publique importants, la question de la transparence des comptes, au-delà de celle de nos plus hauts élus (<https://www.hatvp.fr/presse/presidentielle-2022-le-role-de-la-haute-autorite/>), se pose concernant les organisations publiques. Or, ce sujet, souvent abordé à l'échelle internationale dans les débats présidentiels, notamment dans les pays anglo-saxons (Nouvelle-Zélande ou Canada) ou ceux nordiques (Suède, Norvège, etc.), ne l'est que trop rarement dans le contexte français, que cela soit au plan national ou local.

Des pratiques et évolutions actuelles insuffisantes

En effet, dans le contexte français, force est de constater que nos modes réglementaires de communication et de contrôle ne permettent pas de répondre à ce besoin de transparence. Ainsi, nos contrôles externes publics, réalisés de manière légale par la Cour des Comptes, les comptables publics ou les préfets, restent focalisés sur des objectifs limités de légalité ou de régularité, avec des utilités décisionnelles et démocratiques faibles, sans analyse de l'utilité ou de l'impact des politiques publiques. Par ailleurs, l'évolution récente de ces contrôles externes légaux vers la certification des comptes publics, notamment dans les universités, les hôpitaux ou encore dans les grandes collectivités locales, continuent à répondre à des questions de régularité et de sincérité, nécessaires mais insuffisantes.

Des perspectives vers l'audit de performance des politiques publiques

Pourtant, d'autres perspectives semblent pouvoir être engagées dans le sens d'autres pays à l'échelle internationale, notamment ceux sous influence anglo-saxonne¹. Ainsi, au Royaume-Uni, un des objectifs des organes de contrôle externe est de promouvoir l'efficacité, l'efficience et l'économie dans l'emploi des fonds par les instances publiques (défini comme un contrôle sur le bon emploi de l'argent, *ie Value for Money Audit*). Aux États-Unis, en prolongement de leurs audits financiers, les auditeurs pratiquent également des audits de performance. Au Canada, enfin, la vérification intégrée s'est développée depuis de nombreuses années dans un contexte où l'information sur la performance publique était insuffisante et où la reddition des comptes était trop réduite vis-à-vis des habitants. Dans ce cadre, l'audit de performance contribue alors à la fois à des fonctions d'aide à la décision, d'information, ou encore d'accompagnement au changement, dépassant largement les fonctions d'assurance et de conformité à la règle.

De plus, cette perspective semble répondre aux besoins actuels des acteurs locaux. En effet, la recherche doctorale menée par Caussimont (2015)² met en évidence la nécessité d'un audit de performance dans le secteur public (sur la base de 477 réponses à un questionnaire). Il ne s'agit pas

¹ Carassus D. (2003), « *Le contrôle externe légal des collectivités locales : les voies d'évolution* », Revue française de comptabilité.

² Caussimont M. (2015), « *L'évolution de l'audit légal dans le contexte public local : quel type d'audit pour répondre aux préférences des collectivités locales ?* », thèse de doctorat en sciences de gestion, sous la direction de Carassus D., Université de Pau et des Pays de l'Adour.

alors de répondre seulement à la question de l'utilisation conforme de l'argent public au regard des règles en vigueur, mais d'obtenir des informations sur l'utilité et la valeur des politiques engagées.

Cette possible évolution, qui rapprocherait le cas français du modèle appliqué dans les pays anglo-saxons, répondrait au total à différents enjeux, qu'ils soient décisionnels en interne et informationnels en externe.. Un véritable sujet pour ce nouveau mandat présidentiel !!!